

STEINPFLEGEMITTEL GmbH
ZIEGELTALSTRASSE 2
D-93346 IHRERSTEIN
TELEFON 09441-176940
TELEFAX 09441-1769499
www.moellerstonecare.de
info@moellerstonecare.de

MOELLER CHEMIE



NOTICE TECHNIQUE

HMK® R 59 NETTOYANT POUR CARRELAGES ET SANITAIRES

DESCRIPTION : HMK® R 59 est un nettoyeur spécial concentré aux composants nettoyeurs performants, combinant des acides actifs spéciaux avec un très large champ d'action dans le domaine des carrelages et sanitaires.

PROPRIETES : HMK® R 59 dissout et enlève par lui-même les dépôts en surface et résidus de calcaire, salissures, savon, gras, urine, rouille et les légers voiles de ciment de façon à les éliminer à l'eau. Les joints salis retrouvent leur propreté. Il agit en profondeur et son parfum agréable souligne l'hygiène et la propreté.

DOMAINES D'APPLICATION : HMK® R 59 est préconisé pour l'entretien des carrelages, dalles, céramiques, chromes, acier et verre et de nombreuses matières plastiques dans le domaine sanitaire et en contact avec l'eau, comme par exemple la salle de bains, la cuisine, les toilettes et la douche

APPLICATION : diluer HMK® R 59 à l'eau jusqu'à 1 :15 et appliquer à l'aide d'une brosse ou d'une éponge. Pour les petites surfaces, appliquer un peu de HMK® R 59 sur une éponge mouillée. Utiliser éventuellement pur sur des dépôts tenaces ou des croûtes résistantes. Laisser agir quelques instants puis bien rincer à l'eau.

ATTENTION : Ne pas utiliser HMK® R 59 sur les surfaces sensibles aux acides, l'émail, les métaux, le marbre poli, certaines matières plastiques et carreaux décoratifs. En cas de doute, toujours procéder à un essai sur un endroit discret.

RENDEMENT : Selon le degré de salissure : 5-15 m²/litre.

STOCKAGE : Se conserve plusieurs années dans un endroit frais et fermé.

SECURITE : Lors de l'utilisation, nous recommandons l'emploi de gants en caoutchouc. Ce produit irrite les yeux. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement abondamment à l'eau. Tenir hors de portée des enfants.

COMPOSANTS : tensides, acides, conservateurs. UBA n° 1402004.

Signalisation légale : Xi : irritant.

CONDITIONNEMENT: 1- Litre-bidon plastique	12 pièces par carton
10-Litres-bidon plastique	par unité (tous les emballages sont recyclables)

Cette fiche technique conseille d'une manière non contractuelle. L'utilisation de nos produits doit toujours être adaptée aux matériaux traités et aux conditions et prescriptions locales d'application. Toujours procéder à un essai sur une surface échantillon pour tester la compatibilité et la consommation. Pour l'emploi de nos produits spéciaux, observer la fiche de sécurité.